

Conclusions et recommandations de la mission « Système d'information » à Kinshasa

La mission s'est attachée à définir des priorités pour répondre aux demandes du SNSA et de ses partenaires, après avoir arrêté ensemble les publics concernés. Pour répondre aux attentes de ce public, un panel d'informations qui puisse rapidement être mis en place a été déterminé : sélection d'indicateurs statistiques les plus pertinents, de synthèses qui éclairent leurs évolutions et de messages d'alerte rapide pour répondre aux demandes d'actualité, collection de signets.

Ces choix sont dans le droit fil des orientations définies par l'organigramme du SNSA et des responsabilités qu'il définit, ils résultent des entretiens menés avec les directeurs de division du SNSA. Ils sont également la traduction au niveau local des choix applicatifs du programme Waicent, définis lors de la séance de débriefing à Rome, en préalable de la mission. Par contre la mission n'a pas pu prendre en compte les demandes au niveau des régions, l'atelier producteur/utilisateur prévu en janvier 2003 devrait permettre de valider l'adéquation du système d'information à leurs besoins.

Un travail technique a été mené avec la division informatique pour déterminer concrètement les contenus et les limites du système d'informations, l'organisation des données en intranet/internet et les procédures de maintenance informatique à mettre en place. La mission n'a pu réceptionner le matériel informatique encore en cartons, suite aux retards pris par les travaux de réfection et d'électricité des bâtiments du SNSA.

En préalable à la prochaine mission prévue pour le système d'information, il serait nécessaire que le réseau intranet/internet soit opérationnel, avec les outils logiciels installés, et qu'une première application test ait été réalisée à titre de maquette. La mission associée à celle de M. Dia (consultant CTPD) a fait le choix de logiciels simples robustes et très répandus. Ces choix pour lesquels des formations sont prévues à court terme devraient permettre le démarrage rapide de ce travail.

Recommandations

1. Mettre en œuvre les priorités définies ensemble pour les publics et les contenus déterminés au cours de ma mission sur un volume de données adaptées aux moyens techniques et humains, qui puissent être validées dans des délais acceptables.
2. Accompagner la réflexion méthodologique en cours par la rédaction de « guides » qui fixent les procédures de collecte et d'exploitation des données afin de stabiliser des méthodologies qui, mal formalisées, aboutissent à des collections de données hétérogènes ou à des « pertes d'information » lors de changements de personnes ou de mutations technologiques. Ces documents seraient rédigées par les agents eux-même avec l'appui de consultants pour les amener à s'approprier les méthodes de travail mises en place.
3. Stabiliser les procédures de maintenance et d'exploitation au niveau informatique pour assurer la pérennité des données gérées par le système d'information (protection anti-virale, sauvegardes, ...)
4. Mettre en place au sein de la division des publications, un archivage des documents édités par le SNSA et reconstituer les collections largement lacunaires à ce jour.
5. Une fois les orientations en terme de collecte des données définitivement arrêtées, lors des missions de consultants prévues dans les 6 mois à venir, engager la mise en œuvre de ce projet sur la base de maquettes qui en testent l'opérationnalité, accompagnent l'auto-formation des techniciens du SNSA, en rendent visibles les résultats pour les agents du SNSA et leurs principaux partenaires.